



L'ÉCHO DES FALAISES EXPRESS

Journal de Leclercville ❖ Décembre 2020

BUDGET 2021 - SOMMAIRE	
REVENUS	
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	539 896 \$
TAXE - RÈGLEMENTS EMPRUNT	195 590 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	206 893 \$
TENANT LIEU DE TAXES	3 200 \$
SERVICES RENDUS	27 400 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	73 750 \$
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT (TRANSFERTS CONDITIONNELS)	683 235 \$
AFFECTATIONS (SURPLUS)	99 000 \$
TOTAL DES REVENUS	1 828 963 \$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	340 817 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	104 473 \$
VOIRIE ET TRANSPORT	270 747 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	206 893 \$
URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	40 752 \$
LOISIRS ET CULTURE	57 589 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	215 803 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	591 889 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 828 963 \$

Séances du conseil

Il est possible de faire l'écoute des séances du conseil en visitant notre site internet au:
<https://www.munleclercville.qc.ca>

Stationnement dans les rues

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les voies publiques de la Municipalité entre 23h et 7h du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. L'interdiction ne s'applique pas pour la période du 23 décembre au 3 janvier. Cependant, s'il y a précipitation ou averse de neige, le stationnement de nuit est interdit.